

# Pour qui ?

Tous les professionnels scolaires et périscolaires au sein du département du Puy-de-Dôme :

Écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées

- Établissements publics et privés sous contrat avec l'Education Nationale
- Établissements scolaires agricoles.

# Où ?



## ⚠ Ce que l'EMAS n'est pas

L'EMAS ne doit pas être confondue avec :

- une équipe qui intervient directement auprès des enfants pour du diagnostic et/ou des soins et/ou de l'accompagnement éducatif
- une équipe d'intervention d'urgence pour les enfants sans solution
- une équipe mobile autisme
- une équipe mixte d'intervention scolaire
- une équipe mobile académique de sécurité contre les violences scolaires.

# Partenariats



DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Selon les besoins, les professionnels médico-sociaux du "collectif EMAS 63" peuvent co-intervenir

**Institut Les Gravouses**  
Déficience auditive et trouble développemental du langage

**Centre de Rééducation pour Déficients Visuels**  
Déficience visuelle et troubles du spectre de l'autisme

**SESSAD V. Duruy (PEP LDA)**  
Troubles des apprentissages  
**SESSAD Cézallier (PEP LDA)**  
Déficience intellectuelle et troubles psychiques

**SESSAD/CAMSP APF (APF France Handicap)**  
Polyhandicap et troubles moteurs

**DITEP Montferrand (OVE)**  
Difficultés psychologiques et troubles du comportement

# Contact



06 20 31 04 66



collectifemas63@gravouses.fr



4 rue de Barante 63100 Clermont-Ferrand



<https://emas63.fr>



Au service d'une école inclusive



**EMAS 63**  
**Equipe Mobile d'Appui**  
**médico-social à la**  
**Scolarisation**





## Missions

- 1 Actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires dans une visée préventive
- 2 Conseil auprès d'établissements scolaires en cas de difficulté avec un élève
- 3 Aide à la gestion d'une situation difficile par une approche systémique
- 4 Conseil aux Équipes Pluridisciplinaires de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

## Comment ?

Ateliers de sensibilisation  
Observations dans l'environnement  
Etayage à la pratique professionnelle  
Co-création d'outils

Partenariat avec les professionnels, les établissements et les ressources

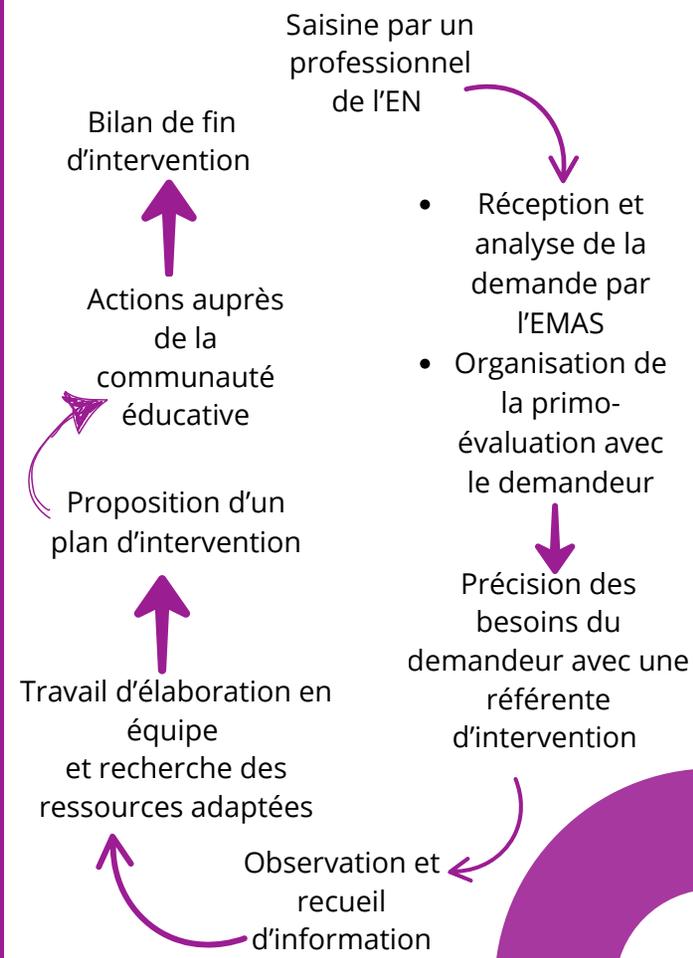


## Une équipe



- Une cheffe de service
  - Une coordonnatrice
  - Une conseillère technique
  - Trois référentes d'interventions
- 
- Des professionnels-ressources du Collectif EMAS 63 dans les secteurs éducatif, rééducatif, pédagogique, social, paramédical et médical.

## Un accompagnement personnalisé



Les Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation sont des dispositifs nationaux, impulsés par les Agences Régionales de Santé, qui visent à renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap.

## Finalités

Prévenir les ruptures de parcours et favoriser l'inclusion scolaire en associant les compétences du secteur Médico-Social et celles des Etablissements scolaires.

## Objectifs

- Participer au renforcement de l'Ecole Inclusive inscrit dans la Loi n° 2019-79 du 26 juillet 2019
- Accompagner les établissements scolaires dans l'accueil des élèves en risque de ou en situation de handicap, grâce à l'appui et à l'expertise des professionnels des établissements et services médico-sociaux (ESMS)

